



CSE SUD OUEST

INFORMATION - CONSULTATION

Rendu d'avis sur le projet d'évolution de l'implantation des collègues du Campus de Garges les Gonesse

La **CFDT s'est abstenue** : Les plans transmis et argumentés par la Direction ne permettaient pas de donner un avis éclairé.

GARGES LES GONESSE

Rendu d'avis sur le projet d'évolution de l'offre de restauration du Campus de Garges les Gonesse

FO CGT et CFTC ont voté favorablement une résolution demandant l'anticipation de l'arrêt de la **restauration collective** au **31/12/2023** et l'**attribution de tickets restaurant** dès le 1er janvier 2024.

La **CFDT, l'UNSA et la CFE CGC n'ont pas pris part au vote** pour éviter de pénaliser les salariés en retardant la mise en place de la salle de restauration.



QUESTIONS DES ELUS

Conditions de reprise d'activité après une longue absence sur le périmètre du CSE Sud-Ouest

La **CFDT rappelle l'engagement de la Direction** dans l'accord QVCT de mettre en place un dispositif d'accompagnement pour permettre une **reprise en douceur**. Une visite de reprise n'est pas suffisante.

Nous invitons les salariés à se rapprocher de nous en cas de manquement !

Ca bouge au CSE SUD OUEST

Certains cadres, **une fois élus**, ont annoncé leur **départ** de la CFDT par le biais d'une déclaration : **nous actons !** Nous notons que pour certains, la **conception et le sens des valeurs de la CFDT restent relatifs**.

Nous sommes là et serons toujours là pour faire entendre vos voix collectivement et solidairement.



<https://cfdtmh.com/>

Adhésion en ligne

<https://cfdt.fr/>

<https://cadrescfdt.fr/>



CSE SUD OUEST

QUESTIONS DES ELUS

Conditions de travail au sein du service Gestion Grandes Entreprises du site de Saint-Étienne

Une alerte a été remontée concernant la **surcharge de travail** des salariés en CDI du **service GGE** malgré un renfort par des CDD.

La réponse apportée par la direction : « Les absences arrivent à terme, la charge devrait être mieux répartie. Il est rappelé que les CDD ne travaillent pas sur les dossiers car trop techniques. Tout va s'arranger ! »

La **CFDT** rappelle d'une part, que les congés maternité et paternité peuvent s'**anticiper**, et d'autre part que **des dossiers très techniques**, tels que l'apurement de G3C, sont **donnés exclusivement à des CDD**.

Comme quoi, avec un peu d'agilité et de formation, il serait possible de rendre les conditions de travail plus acceptables pour tous !

Conditions de travail des salariés exerçant leur activité au sein de la Mutuelle ALLASSO

La fin de la mutuelle ALLASSO est proche.

Les collègues d'Allasso se trouvent confrontés à une **charge de travail très importante** suite à l'**information de l'arrêt du traitement des demandes de prestation au 30 novembre**. Les **échanges** sont parfois **tendus** entre les gestionnaires et les demandeurs.

La **CFDT**, comme les autres élus a voté favorablement la saisie du CSSCT de Chevaleret afin d'investiguer sur les conditions actuelles de travail. Elle note néanmoins le **manque d'anticipation lié à cette fermeture** actée depuis des mois.

La CFDT désapprouve la décision de fermer les demandes de prestation au 30 novembre alors que la dissolution d'Allasso n'est prévue qu'au 31 décembre 2023 !



**La CFDT reste à vos côtés
dans tous les CSE
pour défendre vos droits et nos valeurs !**



<https://cfdtmh.com/>

Adhésion en ligne

<https://cfdt.fr/>

<https://cadrescfdt.fr/>